



La brève de Beauval

Mairie de Beauval

Rue du général Leclerc
80630 Beauval

 03 22 32 90 10

 03 22 32 93 45

contact@beauval.fr
periscolaire@beauval.fr

www.beauval.fr



Secrétariat

Du lundi au jeudi

10h00 12h00 / 16h00 18h00

Vendredi

10h00 12h00 / 15h00 17h00

Samedi

De 10h00 à 12h00

Permanences

Du Maire

Le mardi et jeudi matin
Sur rendez-vous

Des adjoints

Le samedi matin à tour de rôle

**Permanence
Assistante Sociale
sur RDV**

03 60 03 43 60

Tri sélectif

Le 7 et 23 mai

LE MOT DU MAIRE

Afin que les rues de notre village soient agréables à vivre, belles et sécurisées... les poubelles ne doivent pas rester sur les trottoirs en dehors des jours de collecte. Elles doivent être sorties la veille du ramassage et rentrées le jour même.

Au-delà de la pollution visuelle et parfois olfactive, leur présence sur les trottoirs constitue un obstacle pour les poussettes, les personnes à mobilité réduite, les piétons, les obligeant à emprunter la chaussée afin de les contourner.

Rentrer ses poubelles, c'est donc penser à la sécurité de chacun. Un petit geste pour un meilleur « vivre ensemble ».

Pourtant, trop de poubelles ne sont pas rentrées à Beauval, par négligence ou par laxisme. Sans amélioration notable des comportements, je me verrai contraint de prendre un arrêté municipal. Chacun, en son pouvoir de police (mairie ou gendarmerie...), sera chargé de dresser un procès-verbal.

Cependant, une certaine tolérance sera appliquée envers nos concitoyens qui n'ont pas d'accès à un lieu de stockage.



Bernard THULLIER

Agenda

6 Mai : Brocante au centre du village, organisée par Festi Beauval.

8 mai : Cérémonie commémorative, 10h30 en Mairie.
Repas dansant des ACPG/CATM Salle Paul Bourdon

19 mai : Judo : Amicale André Legrand, salle Pierre Sueur, de 10h à 17h. Dépôt de fleurs à 9h30 au cimetière.

Attractions, manèges sur la place.

20 mai : Fête Locale sur la place du village.
Apéritif musical salle Paul Bourdon à partir de 18h30

21 mai : Fête locale sur la place du village.

26 mai : Tournoi de tennis de table et repas salle Eugène Greuet.

État civil

Naissances	Mariages	Décès
Aucune	Aucun	Le 9 avril 2018 : Christine BALA veuve BIELSKI

LE MOIS DERNIER

CHASSE AUX ŒUFS

Fidèle à la tradition, le temps maussade du lundi de Pâques n'a pas empêché de nombreux parents et enfants de participer aux animations organisées par Festi Beauval.

Un grand « MERCI » à eux ainsi qu'aux commerçants de notre village qui ont joué le jeu en installant des objets inattendus dans leur vitrine.

Un grand « BRAVO » aux enfants pour leur présence et leur persévérance au cours des jeux.

Merci à notre invité surprise qui a enchanté les petits et les grands...



Jean-Louis MESROUA

JUDO

Voici les résultats de nos judokas du samedi 24 mars à Auxi le Château.

Eveil judo : Emie Tassart 2^{ème}, Léa Delbey 4^{ème}, Loeyvanne Grogner 2^{ème}, Romane Candelier 3^{ème}.

Minipoussins : Apolline Candelier 3^{ème}, Ethanyel Grogner 3^{ème}, Gabriel Boucher 1^{er}, Léane Lesage 2^{ème}, Louca Leleux 2^{ème}, Maelys Vasseur 3^{ème}, Mathis Demarcy 5^{ème}, Romane Cazier 4^{ème}, Solan Bouchin d'Homme 2^{ème}, Yliès Delattre 3^{ème}.

Poussins : Clarisse Maliar 1^{ère}, Colin Pruvot 5^{ème}, Damien Trongneux 3^{ème}, Gaël Famechon 2^{ème}, Gautier Blanger 3^{ème}, Katelyne Lagny 3^{ème}, Lilou Briaux 2^{ème}, Maëlle Deladienné 2^{ème}.



Prochain rendez-vous le samedi 19 mai à Beauval salle Pierre Sueur, Amicale André Legrand entre les clubs Beauval, Bernaville et Auxi-le-Château. Venez encourager nos judokas de 10h00 à 16h30. Rdv à 9h30 au cimetière de Beauval pour rendre hommage et déposer une fleur sur la tombe de notre ancien président.

Nous continuons d'encourager et de féliciter nos judokas pour les belles performances réalisées encore pendant ces mois de mars et avril. Nous vous informons que le dernier cours avec la remise des récompenses se déroulera le samedi 23 juin.

La Présidente
A. THUILLIER - RABOUILLE

A VENIR ...

BROCANTE



Festi Beauval organise sa brocante dans le village

Le Dimanche 6 mai 2018

Rendez-vous à partir de 6h30.

Tarif : 2€ le mètre

(1 café offert à tous les exposants)

Réservation : 03 22 32 93 90 / 06 07 69 23 19

Restauration & buvette sur place

INVITATION

Mr le Maire invite **l'ensemble de la population** à la cérémonie commémorative qui aura lieu **le mardi 8 mai 2018**.

- **10h30** : rassemblement à la mairie
- **11h00** : cérémonie aux Monuments aux Morts.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la Mairie.

INFORMATION

Désormais, dans le cadre de la dématérialisation, je vous informe que pour les cérémonies et autres manifestations futures, les professions libérales, les commerçants, les artisans, les entreprises, les associations recevront leur invitation par mail.

Si vous souhaitez continuer à recevoir une invitation individuelle, merci de nous fournir votre adresse mail par courriel à l'adresse suivante : mairie.beauval@wanadoo.fr

Si vous ne disposez pas d'adresse mail et que vous souhaitez continuer à recevoir une invitation, veuillez en informer le secrétariat de mairie.

Bernard THUILLIER

APERITIF MUSICAL

Organisé par Festi Beauval à l'occasion de la Fête locale.

Dimanche 20 mai 2018 à partir de 18h30

Salle des Fêtes Paul Bourdon

Entrée Gratuite

Animation : SONIC MUSETTE

Restauration et buvette sur place.

Nous comptons sur votre présence : venez faire vivre votre village.





RENTREE

Vous venez d'arriver à Beauval ou votre enfant a atteint l'âge de la scolarisation (né en 2016) vous pouvez dès maintenant l'inscrire en mairie puis prendre contact avec la directrice de l'école du Valençon (les jeudis et vendredis de préférence) ou par téléphone au 03 22 32 20 10.

Nous organisons des « matinées portes-ouvertes » les jeudis 7 et 14 juin de 9h à 10h30.

A bientôt

La Directrice

BALLON AU POING

L'Association sportive vous invite à venir découvrir pour l'année 2018 ses équipes cités des Avesnes :

6 équipes séniors et 3 équipes jeunes engagées.

Le 1^{er} mai à 13h30, le 5 mai à 14h, le 6,8 et 13 mai à 13h30, le 19 mai à 14h, le 20 mai 9h et 13h30, le 27 mai à 14h, le 2 juin à 14h, le 3 juin à 14h, le 10 juin à 14h, le 16 et 17 juin à 14h, le 24 juin à 9 h et 14h, le 1^{er} juillet à 14h, le 8 juillet à 13h30, le 21, 22, 28 et 29 juillet à 14 h, le 5 août à 13h30.

Merci pour eux !!!

Sportivement vôtre

Le Président,

Jean-François NIQUET



INSEE

Enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise entre le 2 mai et le 23 juin 2018, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.





RECTIFICATIF TRI PAPIERS CARTONS

Les containers pour la collecte papiers / cartons, commandés récemment par le SMIRTOM, ne seront pas installés sur la commune avant Septembre 2018.

SOPHROLOGIE

A partir du mois de mai, **Isabelle BLANGER**, sophrologue caycédienne, organise des séances de relaxation dynamique : **carte de trois séances à utiliser sur 3 mois**. Les vendredis sur Beauquesne et les samedis matins sur Beauval.

Renseignements et réservations au **06 19 86 67 19**



TENNIS DE TABLE



Le Samedi 26 mai 2018 salle Eugène Greuet
Le Tennis de Table Beauvalois
organise son **TOURNOI AMICAL**

Ouvert à tous : *Licenciés ou non, amateurs, adultes et enfants.*
Inscriptions sur place à 13h30 : 2€
1 lot par participant !

LE TOURNOI SERA SUIVI D'UN BARBECUE

Renseignements et Inscriptions 06 28 33 07 78 ou 07 71 02 98 41

Bulletin de réservation

Réponse souhaitée avant le 14 mai 2018

M. Mme

Adresse :

Tél : Email :

Participera au tournoi (lot à chaque participant) : 2 € X =

Participera au repas : **Enfant – 12 ans** : 6 € X =

(2 saucisses ou 2 merguez ou mixte – crudités – fromage – dessert)

Adulte : 10 € X =

(3 saucisses ou 3 merguez ou mixte – crudités – fromage – dessert)

Règlement total : =

Nbre de saucisses :

Nbre de merguez :

Règlement à l'ordre de : **Beauvaloistt**

A envoyer au : 3 rue des Ecoles ou au 83 rue Pierre Villain à Beauval



ACMB

L'Association culturelle de Beauval

Une association culturelle est née à Beauval !

Beauvalois venus d'horizons divers, emportés par l'enthousiasme et l'envie de partage, nous avons eu l'idée de nous associer afin de proposer à l'ensemble des habitants de belles expériences enrichissantes.

L'histoire de notre belle commune et la sauvegarde de son patrimoine, des ateliers ouverts à tous, des sorties culturelles, des spectacles... mille activités qui, au fil du temps, verront le jour pour le bonheur et le plaisir de tous.

Mais tout cela prendra encore plus de «consistance» quand nous aurons notre très attendue Médiathèque, pour laquelle nous travaillerons avec beaucoup d'énergie.

Née d'un collectif de bénévoles, notre association unit ses efforts à ceux de l'équipe municipale pour la réalisation de cette institution emblématique qu'est la Médiathèque.

Et pour démarrer, nous proposons une activité à l'ensemble des habitants intitulée : **La mémoire de Beauval**
Lors de rencontres publiques, nous pourrions échanger nos expériences et souvenirs en apportant nos photos de famille, des cartes postales, extraits de presse, livres, publicités et tout ce qui nous paraît intéressant pour reconstruire ensemble notre passé commun, long pour certains et plus récent pour d'autres.
Que ferons-nous avec tout cela ? Premièrement une banque de données sur notre commune qui sera consultable sur internet en attendant sa publication sous forme de livre. Un travail passionnant pour les générations futures !
Nous comptons sur votre participation (entrée libre et gratuite)

Renseignements et inscriptions : 06 05 43 90 24 / 06 88 98 54 84 / mail : asso.culture.beauval@gmail.com

PETIT RAPPEL CONCERNANT LA FACTURATION DU SERVICE D'EAU

Afin de répondre à la demande de certains concitoyens, nous vous proposons de mettre en place un service de prélèvement automatique pour régler votre facture d'eau. Pour cela, nous devons connaître le nombre exact de foyers intéressés ; **mais pour mettre en place ce service un minimum de réponses est obligatoire.**

Deux choix possibles :

- Vous n'êtes pas intéressés, pas de changement, toujours deux factures par an (Juin et Décembre)
- Vous êtes intéressés pour un prélèvement mensuel...n'oubliez pas de remplir le coupon réponse ci-dessous **au plus tard pour le samedi 19 mai 2018.**

✂-----

(Attention : uniquement pour les personnes qui n'ont pas encore répondu)

COUPON REPONSE (à déposer en mairie ou à remettre en main propre à un élu).

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Je souhaite le prélèvement automatique mensuel de ma facture d'eau.

MISSION LOCALE



NOUVEAU ! pour les 16 -25 ans
Orientation – Formation – Emploi

Des réponses à vos questions
Tous les mardis sans RDV
De 14 h à 17 h

AGORA
 2 rue des Sœurs Grises à Doullens

TAICHI ET QI GONG A BEAUVAL

Un passeport « prévention santé », pour une meilleure qualité de vie :

Une activité physique douce qui prend en compte le corps et l'esprit : c'est une gymnastique énergétique globale. D'origine chinoise, cette pratique comporte un ensemble de mouvements continus et circulaires exécutés avec lenteur et précision ; elle travaille la respiration et vise à améliorer l'équilibre, la souplesse et renforce le système musculo-squelettique ; elle permet d'apaiser le mental, d'améliorer la concentration, la vivacité d'esprit et la mémoire.

Après un échauffement d'1/4 heure, nous pratiquons Qi gong et Tai-chi-chuan.

Pratique : le MARDI de 18h30 à 19h45 sauf durant les vacances scolaires. Reprise en septembre pour 36 séances sur l'année scolaire 2017/2018. Le trimestre 3 démarre le 15/05/2018 pour 8 séances. (Fin le 05/07/2018)

Lieu : salle Pierre Sueur, rue P Sueur à Beauval (prendre la rue du château d'eau puis 1^{ère} à gauche)

Professeur certifié Taïchi : Jean MOREL

Coût : Plus nous serons nombreux moins le coût sera élevé ; actuellement le coût trimestriel est de 60 € mais 50 € pour les nouveaux adhérents ; il est fait par chèque au nom de l'association.

Deux séances gratuites pour les nouveaux arrivants avant inscription.

Adhésion à l'association : 10 €/année scolaire (paiement en janvier, l'assurance collective)

Un certificat médical est souhaité à l'inscription.

Assemblée générale de l'Association le 26/05/2018 à 20 h après le cours.

Ordre du jour : bilan financier et perspectives 2018/2019.

Contact, Association ENERGIES / Dominique Colin 0632585033

bourgois.patrice@orange.fr



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 AVRIL 2018

Tous présents sauf : M. DELPLANQUE Christian représenté par Mme THUILLIER RABOUILLE Agnès, M. GAMBETTI Marc représenté par M. ASTIER Gérard, M. BUIRE Clément représenté par Mme MESROUA Martine et Mme DESPREZ Nadine représentée par M. BUFFET Christian

ORDRE DU JOUR

Remplacement de la chaudière de la mairie - demande de subvention

M. le Maire informe l'assemblée que la chaudière fioul de la mairie va être remplacée par une chaudière gaz. Trois devis ont été présentés, les Ets LEROY sont retenus pour un montant de 20 108.30 € TTC. Mr le Maire cherche des subventions.

Remplacement de l'adoucisseur de la salle Paul Bourdon

M. le Maire explique à l'assemblée que l'adoucisseur de la salle Paul Bourdon ne fonctionne plus et qu'il faut le remplacer. Trois devis ont été présentés, les Ets LEROY sont retenus pour un montant de 1 740.00 € TTC.

Pose de compteurs sectoriels - Demande de subvention

M. le Maire explique que dans le cadre de l'étude du réseau d'eau potable deux compteurs sectoriels sont nécessaires afin de localiser les fuites d'eau et propose d'inscrire la somme de 15 000.00 € HT en dépense d'investissement sur le budget du service d'eau et informe que l'agence de l'eau subventionne la pose de compteurs à hauteur de 70 %.

Réaménagement de l'emprunt n°72216049121 réalisé le 15 janvier 2013 auprès du Crédit Agricole

Brie Picardie

M. le Maire donne lecture à l'assemblée des conditions financières de la proposition de réaménagement de l'emprunt :

Montant initial : 350 000.00 €	Durée : 180 mois	Date de réalisation : 15/01/ 2013
Échéance finale : 15/01/2028	Durée résiduelle : 117 mois	Taux initial : 4.03 %
Frais de négociation : 15 425.54 €		
Nouveau taux : 1.41 %	Gain final : 19 129.36 €	

M. LAMBERTYN L. : Ce n'est pas un gain énorme par rapport à l'emprunt initial.

M. le Maire : C'est quand même 19 000 € de gain sur 10 ans.

M. BUFFET : Ne serait-il pas possible d'aller dans une autre banque ?

M. THUILLIER B. : Non, on ne peut le faire.

M. OSSART G. : En tant que particulier, nous avons une protection sur les frais qui n'existe pas pour les collectivités.

M. le Maire : A l'époque, les taux étaient entre 3.90 % et 4 %. Il nous reste deux emprunts à négocier : un de 1 750 000€ et un autre de 350 000 €. L'emprunt de 400 000 € n'est pas négociable. Il n'y avait pas d'argent sur le marché à l'époque. Il reste 10 ans à rembourser, pour le groupe scolaire c'était des emprunts sur 15 ans ou rien. On avait obligation de trouver plusieurs financeurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- d'approuver la proposition de réaménagement du Crédit Agricole de l'emprunt n°72216049121 réalisé le 15 janvier 2013,
- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette décision.

Création d'un comité technique commun entre plusieurs communes adhérentes au Comité Technique de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

Le Conseil Municipal décide le rattachement des agents de la commune de BEAUVAL au Comité Technique unique placé auprès de la communauté de communes du Territoire Nord Picardie à la place du Centre de Gestion.

Création d'un CHSCT commun entre plusieurs communes adhérentes au CHSCT de La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

Le Conseil Municipal décide le rattachement des agents de la commune de BEAUVAL au CHSCT unique placé auprès de la communauté de communes du Territoire Nord Picardie à la place du Centre de Gestion.

Vote des taux d'imposition 2018 des taxes locales

M. le Maire donne lecture des taux d'imposition 2018 et propose de ne pas augmenter les taux mais de reconduire ceux de 2017.

M. LAMBERTYN L. : Le taux non bâti est élevé à Beauval. Le non bâti ne représente pas beaucoup de monde autour de la table.

M. BUFFET C. : Ce chiffre rentrera dans le budget. Vous nous donnez les chiffres avant le budget. Vous avez une assez bonne santé budgétaire, on peut baisser le taux de la taxe d'habitation, je parle d'un symbole plus qu'autre chose. Il y a eu une augmentation pour la construction de l'école. On aurait pu baisser les taux en contrepartie de la négociation de l'emprunt.

M. le Maire : Soyons prudents, la compétence voirie hors commune nous revient. Le chemin d'Amiens coûte 90 000 €.

M. BUFFET C. : Je reviens sur la baisse de la taxe d'habitation, le montant renégocié de l'emprunt sera répercuté.

M. LUCAS P. : La réponse sera donnée à la lecture du BP commune.

M. BUFFET C. : C'est très sain.

M. BUFFET C. : Veuillez noter ma proposition de baisser la taxe d'habitation. On est peut-être en train de se pénaliser.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 16 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, de voter les taux de fiscalité directe suivants pour l'année 2018 :

- taxe d'habitation 13.70 % - taxe foncière sur le bâti 21.59 % - taxe foncière sur le non bâti 51.22 % permettant d'obtenir un produit fiscal attendu de la nomenclature M 14 de 524 443 € sur lequel sera remboursée une somme de 128 875 € dans le cadre du FNGIR (Fonds Nationale de Garantie Individuelle de Ressources).

Compte de Gestion 2017 - Service des Eaux

Le conseil municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017.

Compte Administratif 2017 - Service des Eaux

M. le Maire présente le compte administratif 2017 du service des eaux qui s'établit comme suit :

<u>Section d'exploitation :</u>		<u>Section d'investissement</u>	
Dépenses :	317 327.37 €	Dépenses :	51 477.05 €
Recettes :	374 335.32 €	Recettes :	36 699.56 €
Report année 2016 excédent :	349 134.45 €	Report année 2016 excédent :	37 529.37 €
Résultat :	406 142.40 €	Restes à réaliser dépenses	14 500.00 €
		Restes à réaliser recettes	16 401.00 €
		Résultat :	24 652.88 €

Affectation de résultats 2017 – Service des eaux

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017, statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement 2017, le Conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit 406 142.40 € à l'excédent reporté de fonctionnement.

Budget Primitif 2018 - Service des Eaux

M. le Maire présente le budget primitif 2018 du service des eaux qui s'établit comme suit :

- section d'exploitation : 760 636.72 €
- section d'investissement : 86 396.64 €

Compte de Gestion 2017 - Service Assainissement

Le conseil municipal, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017.

Compte administratif 2017 – Service Assainissement

M. le Maire présente le compte administratif 2017 du service Assainissement qui s'établit comme suit :

<u>Section d'exploitation :</u>		<u>Section d'investissement :</u>	
Dépenses :	85 642.69 €	Dépenses :	21 869.02 €
Recettes :	166 155.87 €	Recettes :	38 452.10 €
Report année 2016 excédent :	789 247.08 €	Report année 2016 excédent :	185 459.46 €
Résultat :	869 760.26 €	Restes à réaliser dépenses	42 659.00 €
		Résultat :	159 383.54 €

Affectation de résultats 2017 – Service Assainissement

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017, statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement 2017, le Conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit 869 760.26 € à l'excédent reporté de fonctionnement.

Budget Primitif 2018 - Service Assainissement

M. le Maire présente le budget primitif 2018 du service assainissement qui s'établit comme suit :

- section d'exploitation : 1 030 149.28 €
- section d'investissement : 243 603.09 €

Compte de Gestion 2017 - Service Commune

Le conseil municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017.

Compte Administratif 2017 - Commune

M. le Maire présente le compte administratif 2017 Commune qui s'établit comme suit :

<u>Section d'exploitation :</u>		<u>Section d'investissement :</u>	
Dépenses :	1 237 286.32 €	Dépenses :	951 133.82 €
Recettes :	1 715 318.60 €	Recettes :	597 805.37 €
Report année 2016 excédent :	1 571 455.14 €	Report année 2016 déficit :	170 568.71 €
Résultat :	2 049 487.42 €	Reste à réaliser Dépenses :	318 981.00 €
		Reste à réaliser Recettes :	795 764.25 €
		Résultat :	- 47 113.91 €

M. le Maire explique que l'article 7381, la commune a perçu un reliquat de TADEM de 122 434 €. C'est une recette exceptionnelle.

Affectation de résultats 2017 – commune

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017, statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement 2017, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit : 47 113.91 € à la couverture d'autofinancement et 2 002 373.51 € à l'excédent reporté de fonctionnement.

Budget Primitif 2018 - Commune

M. le Maire présente le budget primitif 2018 commune qui s'établit comme suit :

- section d'exploitation : 3 509 918.35 €
- section d'investissement : 1 234 178.16 €

Questions diverses

M. BUFFET C. insiste sur le danger que présente le trou situé au milieu de la rue de Créqui surtout la nuit.

M. le Maire répond que des cailloux seront mis dès lundi et qu'il sera réparé la semaine prochaine selon les conditions climatiques.

M. le Maire informe l'assemblée qu'il a eu cet après-midi même une réunion avec les services de l'état et que des travaux débiteront en 2020 à la sortie sud de Beauval.

Tous les points à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité sauf le vote des taux d'imposition.

Le compte rendu intégral est visible en Mairie et sur le site beauval.fr